VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFiP

Tous les collègues figurant sur l'ensemble des listes sont adhérents à F.O. et défendent les valeurs et principes de notre Organisation.

Commission Administrative Paritaire Locale n° 3 – Agents Administratifs

1	- AMEDEE Béatrice	AAP 1ère classe	DRFiP Rouen S.L.R.
2	- DEVEAUX Marie Odile	AAP 1ère classe	SIP Rouen Ville
3	- CASTEL Béatrice	AAP 1ère classe	St Aubin les Elbeuf
4	- GANABISINSKI Franck	AAP 1ère classe	DRFiP Rouen B.I.L.I.
1	- DUMESNIL Brigitte	AAP 2ème classe	SIP Dieppe
2	- CARON Patricia	AAP 2ème classe	DRFiP Rouen Compta.
3	- MOREL Delphine	AAP 2ème classe	DRFiP Rouen C.Q.C
4	- HEMET Karl	AAP 2ème classe	E.R.D. Le Havre
1			
2	La section ne présente pas de liste en AA.		
3	Cependant les élus de cette CAP défendent **tous** les dossiers « **C** » tant en mutations,		
4	promotions ou recours en évaluation ...		

Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 – Contrôleurs

1	- RIVRIN Emmanuelle	Cont. Principal	SIP Dieppe
2	- BARBIER Eric	Cont. Principal	SIP Le Havre Estuaire
3	- MALLET Sylvie	Cont. Principal	DRFiP Rouen Compta
4	- CABOT Isabelle	Cont. Principal	SIE Neufchâtel en Bray
1	- BERTHON Béatrice	Contrôleur 1ère cl.	Elbeuf Municipale
2	- BEURIOT Guillaume	Contrôleur 1ère cl.	E.R.D. Rouen
3	- HRABIA Sylvie	Contrôleur 1ère cl.	DRFIP Rouen Pro Div
4	- LEDUEY Marie Dominique	Contrôleur 1ère cl.	SIP Le Havre Estuaire
1	- ANCELOT Claude	Contrôleur 2ème cl.	E.R.D. Dieppe
2	- LEFRANÇOIS Odile	Contrôleur 2ème cl.	DRFiP Rouen Pasteur
3	- BENARD Valérie	Contrôleur 2ème cl.	Fauville en Caux
4	- FONTANA Philippe	Contrôleur 2ème cl.	Lillebonne

Commission Administrative Paritaire Locale n° 1 – Inspecteurs

1	- SALINE Dominique	Inspecteur	DRFiP Rouen Moulin
2	- PINEL Hervé	Inspecteur	DRFiP Rouen Pasteur
3	- GAUTHIEZ Patricia	Inspecteur	SIE Rouen Ville
4	- TERRIER Alain	Inspecteur	Barentin
5	- FOURNIER Olivier	Inspecteur	DRFiP Rouen Pasteur Huissier
6	- DELETTRE Geneviève	Inspecteur	Elbeuf Municipale
7	- DUFOUR Sébastien	Inspecteur	SIP Rouen Est- P. Patrimonial
8	- HARMAND Olivier	Inspecteur	Sotteville

Vous pouvez nous retrouver sur notre site web local : http://www.fo-dgfip-sd.fr/076/

EN CAP LOCALES, CHOISISSEZ DES CANDIDATS QUI VOUS DÉFENDENT

AVEC F.O., PRIORITÉ AUX AGENTS

Les CAP Locales sont consultées sur toutes les questions concernant votre carrière en préparation des CAP nationales et sont compétentes de plein exercice pour les mutations au sein d'une même RAN, pour les recours en matière d'évaluation professionnelle ou encore dans les cas de refus du temps partiel.

Pour être défendus, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités des services des Finances Publiques. C'est le cas des candidats présents sur les listes de la section **F.O.-DGFiP** : ils partagent et vivent également les réalités quotidiennes auxquelles nous devons tous faire face pour assurer le service public. Ce sont des femmes et des hommes ayant comme priorité constante de faire respecter les droits de tous les agents, sans parti pris ni dogmatisme.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour obtenir leur satisfaction.

Forts de la place de **F.O.** comme première organisation dans la Fonction Publique de l'Etat, les candidats **F.O.-DGFiP** peuvent s'appuyer sur les relais nécessaires à tous les niveaux de décision administrative, qu'ils soient départementaux, nationaux ou ministériels.

La mandature qui s'achève aura été marquée par l'harmonisation progressive des règles de gestion des personnels, parfois porteuses, pour certains d'entre vous, de beaucoup de bouleversements, voire de déconvenues. Certaines de ces règles de gestion, héritées du siècle passé et souvent imposées par conformisme et par conservatisme, devront évoluer car elles ne correspondent manifestement plus ni aux aspirations des personnels, ni à l'organisation de cette administration.

Lors des longs cycles de discussions organisés par la Direction Générale, les représentants **F.O.-DGFiP**, uniquement motivés par l'intérêt légitime des personnels mais trop souvent seuls, ont constamment proposé que le meilleur s'applique à l'ensemble des agents.

Les conditions d'élaboration du dernier mouvement de mutations, au 1er septembre 2014, sont la démonstration de ce besoin d'évolution de règles complexes et, de surcroît, inadaptées à la réalité du réseau et de la vacance d'emplois. Il y a urgence à remettre les revendications portées par **F.O.-DGFiP** en discussion :

- **2 véritables mouvements de mutations par an**, ce qui permettrait d'améliorer la prise en compte de la vacance d'emplois en la gérant au fil de l'eau et de réduire le délai d'attente pour ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction ;
- **Le « droit au retour »**, c'est à dire l'affectation dans le département d'origine pour les collègues promus de C en B par concours interne, concours interne spécial ou liste d'aptitude ;
- **Renforcer le rôle des CAPL** par exemple en les consultant pour la préparation des propositions locales en matière de tableaux d'avancement ;
- **Le classement des demandes prioritaires sur la base de l'ancienneté du fait générateur de la priorité**.

Le 4 décembre 2014, de votre vote dépendra la capacité des élus **F.O.** à obtenir que chacun bénéficient d'améliorations concrètes. En votant pour les candidats **F.O.-DGFiP**, vous enverrez ainsi un message clair sur votre volonté de changement et d'amélioration.

LE 4 DÉCEMBRE

VOTRE VOIX PEUT TOUT CHANGER